



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 AVRIL 2022

Présents : Béatrice FOL, Yann FOL, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Vanessa DUVAL, Jean-Louis VUICHARD, Madeleine-Rose CHAUMONTET, Arnaud VUICHARD.

Procuration : M. Sébastien DESBIEZ-PIAT donne procuration à M Ludovic VUICHARD
Mme Aurélie BEAUD donne procuration à Mme Ingrid LAVOREL

Excusés : Maxime MUGNIER, Patrick VEYRET, François CESMAT.

Absent : Grégory FOL.

Secrétaire de séance : Yann FOL.

Le compte-rendu de la réunion du 17 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire, en application de l'article L2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, communique au conseil municipal un état des indemnités brutes perçues au cours de l'année 2021 au titre des différents mandats exercés.

Année 2021	Indemnité brute Mairie de Savigny	Indemnité CCG	TOTAL
Mme Béatrice FOL	18 809.04	11 869.56	30 678.60
M. Yann FOL	4 993.92		4 993.92
M. Ludovic VUICHARD	4 993.92		4 993.92
Mme Ingrid LAVOREL	4 993.92		4 993.92
M. Sébastien DESBIEZ-PIAT	4 993.92		4 993.92

I. Compte de gestion 2021 du receveur municipal.

Le Conseil Municipal déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

II. Compte Administratif 2021.

A l'unanimité, après la sortie de Mme le Maire, et après en avoir délibéré, le compte administratif 2021 est arrêté comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	842 857,70	678 799,96
RECETTES	1 055 011,84	964 656,07
RÉSULTAT 2021	212 154,14	285 856,11
RESULTAT ANTÉRIEUR	92 987,75	-232 612,63
RÉSULTAT CUMULÉ	305 141,89	53 243,48
RESULTAT SIVU des ECOLES	52 127,08	-29 547,37
TOTAL RESULTAT	357 268,97	23 696,11

III. Affectation des résultats.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mme le Maire décide, à l'unanimité, d'affecter, l'excédent de clôture de 2021 (d'un montant de 357 268.97 €) comme suit :

- article 002 Excédent antérieur : 107 268.97 €
- article 1068 Réserves : 250 000.00 €

IV. Budget primitif 2022.

Le Conseil Municipal approuve, à 9 voix pour et 1 voix contre (*Arnaud VUICHARD, en raison d'une prévision budgétaire de 12 000 € au compte 2117 Bois et Forêts*), le budget primitif 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 107 573,97 €
- Section d'investissement : 2 486 915,93 €

V. Taux d'imposition.

L'équilibre du budget ne nécessitant pas de recettes supplémentaires, le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2022 soit :

- Taxe foncière (bâti) : 22,55 %
- Taxe foncière (non bâti) : 35,11 %

VI. Travaux de sécurisation du hameau des Chavannes : convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien avec le Département de la Haute-Savoie.

Un nouveau projet de sécurisation de voirie au hameau « Les Chavannes » a été transmis au Conseil Départemental.

Cette opération d'aménagement comprend :

- L'aménagement d'un trottoir avec busage du fossé actuel,
- La création de 2 plateaux surélevés de 8 m de longueur aux entrées d'agglomération,
- Le déplacement des panneaux d'entrée d'agglomération,
- Le traçage de trame pépites aux entrées d'agglomération et entre les 2 plateaux,
- Marquage de chevrons et figurine « cycle » sur la traversée du hameau,
- Le calibrage de la RD47 à 5 mètres,
- La reprise du tapis sur la traversée du hameau.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 377 040 € TTC soit 314 200 € HT dont 73 625 € pour la reprise des enrobés.

Le Conseil Départemental a émis un avis favorable sur ce dossier.

Afin de définir les modalités techniques et administratives liées à cette réalisation, un projet de convention d'autorisation de voirie et d'entretien a été élaboré par le Conseil Départemental. La maîtrise d'ouvrage et le financement de l'opération seront assurés par la Commune. Le Département prendra en charge l'entretien et le renouvellement des couches de surface, l'entretien de la signalisation directionnelle, l'entretien et le remplacement des panneaux d'entrée et sortie d'agglomération. La participation financière du Département s'élève 73 625 euros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de sécurisation de voirie au hameau Les Chavannes ainsi que la convention devant intervenir avec le Conseil Départemental.

VII. Convention avec le Préfet de la Haute-Savoie pour la transmission électronique des actes.

La mise en place de la dématérialisation des demandes d'urbanisme entraîne une évolution des modalités de transmission des autorisations d'urbanisme au contrôle de légalité.

Il est désormais possible de télétransmettre les demandes et autorisations d'urbanisme au contrôle de légalité. Il convient donc de passer une nouvelle convention avec les services de l'Etat prévoyant cette possibilité.

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité la convention avec le préfet de Haute-Savoie pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat.

VIII. Communauté de Communes du Genevois : Convention d'appui du service commun de la commande publique aux communes.

Suite à des évolutions relatives aux modalités de fonctionnement du Service Commun de la Commande Publique, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la nouvelle convention d'appui aux communes.

IX. Syane : Convention d'adhésion au Conseil Energie

Point reporté

X. Informations Diverses.

1) Délégations au Maire (article L2122-22 du CGCT).

- Décision 2022-02 : confiant la fourniture de capteurs CO2 pour l'école à l'entreprise GRANDCHAMP, située à Vulbens (74520) pour un montant de 1 459.80 HT.
- Décision 2022-03 : confiant la fourniture de matériels informatiques pour l'école à la Société Prémice, située à Sillingy (74330) pour un montant de 14 356 HT.

2) Urbanisme.

Les dossiers d'urbanisme suivants ont été déposés :

- Déclaration Préalable déposée par France Eco Logis pour l'installation d'un système solaire photovoltaïque à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M. REYNAUD Jacques pour la construction d'un abri voiture accolé à la maison à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M. MAILLET Rodolphe pour la rénovation d'une véranda avec extension à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M. FOL Damien pour une extension sur construction existante aux Chavannes.
- Déclaration Préalable déposée M. PRADES David pour la construction d'un abri de jardin au Chef-lieu.

3) Intercommunalité.

- **Syndicat Intercommunal du Vuache.**
 - Présentation du budget 2022 et validation des contributions des communes suite au dernier recensement de la population.

- Présentation par M. Jérôme Riesen, technicien de l'Office National des Forêts (ONF), des travaux forestiers en cours dans le Vuache Ce dernier a précisé que les propriétaires sont responsables des dégradations causées sur les chemins lors des ventes de bois à des débardeur. Il a également rappelé que toutes les coupes de bois doivent être déclarées par l'exploitant auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT), pression importante actuellement en raison de la hausse du prix du bois.

- **Assemblée Générale de la MJC du Vuache.**

En 2021, de nombreuses activités ont été supprimées en raison de la crise sanitaire. Le nombre d'adhérents est en diminution.

- **Communauté de communes du Genevois : Commission Sociale-Séniors-Petite Enfance.**

- Attribution des places en crèches : 400 demandes pour 100 places de crèches disponibles. M. Arnaud VUICHARD souhaiterait que les critères d'attribution des places soient modifiés et qu'une vérification plus stricte des déclarations des parents soit effectuée.
- Demande de recenser les déplacés ukrainiens accueillis par les communes. L'ensemble des dons recueillis à Savigny a été transféré à la mairie de Valleriy pour être trié et envoyé en Ukraine par l'Association des Maires de France.
- Validation des demandes de subventions : conciliateur de justice, l'Accorderie du Genevois qui va ouvrir une nouvelle antenne sur le secteur du Salève, etc...
- Contrat Local de Santé : recensement des besoins en matière de santé sur le territoire.

4) Divers.

- **Quatre réunions publiques** sont organisées, à Viry, St Julien-en-Genevois, Vulbens et à Collonges-sous-Salève afin d'informer la population sur les dernières avancées du projet de tramway.

- **Commission Voirie :**

- Le courrier de la famille Doche relatif à une demande d'ouverture d'un chemin sera étudié lors de la prochaine réunion de la Commission Voirie.
- Mise en place d'une interdiction de stationner sur le chemin de la Forge à Cortagy, commande de panneaux et arrêté en cours d'élaboration.
- Des demandes de devis ont été sollicités pour effectuer :
 - le balayage de la voirie à Cessens, Olliet et Cortagy.
 - le goudronnage sur les tranches prioritaires (chemin de l'Avenue, route de Cortagy) et bouchage des trous de chaussée à Olliet et Cessens. Difficultés pour obtenir des rendez-vous avec les entreprises suite à la hausse des prix.
- Avancement du projet de travaux d'aménagement de gestion des eaux pluviales avec le bureau Hydrétudes et respect des délais.
- Curage de fossés effectué au « poteau » à Murcier, il reste à réaliser la réfection du fossé du chemin du Nant Bertrand et Chez Borgeat.
- La réfection du plateau surélevé à Nyoux sera effectuée en même temps que les travaux de sécurisation des Chavannes.
- Réfection du chemin forestier de la montagne pour permettre l'accès aux coupes de bois.
- Prochaine commission prévue courant mai.

- **Commission Scolaire :**
 - Remplacement du mobilier (tables et chaises) pour la classe des CM.
 - Cantine : les effectifs sont en constante augmentation. Des parents sont venus manger à la cantine pour goûter les repas. Les retours reçus en mairie ont été très positifs aussi bien quant à la qualité des repas servis que pour le personnel encadrant.
Le prestataire de la livraison des repas, SHCB, répercutera sur ses factures une augmentation de 9,2 % pour faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires.
 - Un dictionnaire sera offert aux élèves de CM2 en fin d'année.
 - Un sondage auprès des familles sera réalisé pour modifier les horaires de la pause méridienne à la demande de l'équipe enseignante afin d'alléger de ¼ heure la matinée de travail des élèves et allonger l'après-midi de ¼ d'heure.
 - Une réflexion va être menée pour modifier le règlement des services périscolaires à la prochaine rentrée scolaire.
 - Une maîtresse utilise énormément les espaces extérieurs autour de l'école (terrain multijeu, terrain de boules, ...).
- **Fibre optique :** Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) informe que l'exploitant de réseau, la société Covage qui est également maître d'ouvrage, fait face à des retards de déploiement. Des échanges soutenus et réguliers entre la direction de Covage et celle du Syane ont lieu à ce sujet, pour permettre au Syane de retrouver de la visibilité sur l'avancée du déploiement. Un planning fiabilisé et consolidé sera fourni par Covage dans les semaines à venir.
- **Le Département** a convié les communes rurales afin de leur exposer la nouvelle politique du Conseil Départemental en matière des aides attribuées aux communes.
- Une **Chasse aux œufs** est organisée le samedi 16 avril. Les enfants chercheront des œufs en bois en échange d'un sachet d'œufs en chocolats.
- La **Journée de l'environnement**, organisée le samedi 26 mars 2022, a mobilisé très peu de personnes.
- Les agriculteurs connaissent de grosses difficultés avec **les corneilles noires** notamment à St Julien-en-Genavois ; lors des plantations de maïs, ces dernières mangent le grain. Des chasseurs seront mandatés pour pouvoir tirer les corneilles noires afin de remédier à ce fléau.
- **Grand Pré :** M. Arnaud VUICHARD informe qu'il a été sollicité par les agriculteurs de la commune pour connaître les projets envisagés sur le secteur du Grand Pré. M. Yann FOL précise que le chemin d'accès en partie basse a été créé comme convenu. Mme le Maire ajoute que la commission Environnement a décidé de planter des arbres fruitiers le long de ce chemin nouvellement créé et qu'une prairie fleurie a été semée afin de rendre propre le terrain. Pour l'instant, aucune décision définitive n'a encore été prise, le projet est toujours en cours d'élaboration et de réflexion.
- **Assemblée Générale des Ours.**
M. Christian BURNIER a été réélu président et M. Maurice VIOUD, Vice-président.
- **La Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la déportation des juifs** du camp de Savigny se déroulera le 28 août 2022.



Le Maire,
Béatrice FOL.

